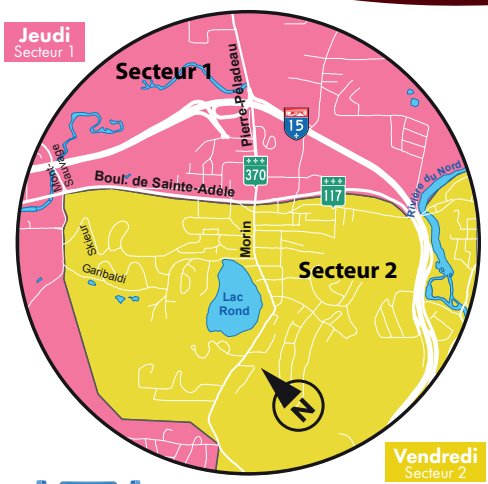
CALENDRIER DES COLLECTES 2027

SAINTE ADÈLE



JANVIER 2027

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER 2027

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2027

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2027

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2027

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN 2027

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2027

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2027

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE 2027

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE 2027

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2027

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2027

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



BAC BLEU (récupération)

AUX 2 SEMAINES

Secteur 1 Secteur 2



BAC NOIR (déchets)

AUX 2 SEMAINES
mai à octobre

MENSUELLEMENT
novembre à avril

Secteur 1 Secteur 2



BAC BRUN (compost)

HEBDOMADAIRE
mai à octobre

AUX 2 SEMAINES
novembre à avril

Tous les secteurs

ENCOMBRANTS

Déposez les matières admissibles près de la chaussée le **DIMANCHE SOIR**. La collecte s'effectuera une seule fois en début de semaine sur votre rue. Les articles sortis pendant la semaine ne seront pas ramassés.

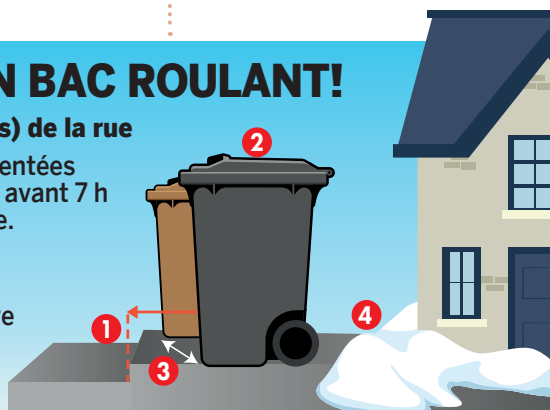
MRC des Pays-d'en-Haut

PROBLÈME DE COLLECTE? BAC BRISÉ?

Inscrivez-vous au portail pour recevoir les alertes et faites vos demandes en ligne.

BIEN PLACER SON BAC ROULANT!

1. **De 1 à 1,5 mètre (3 à 4 pieds) de la rue**
2. Couvercle fermé et roues orientées vers la résidence. Au chemin avant 7 h le matin du jour de la collecte.
3. Dégagement de **50 cm** autour des bacs.
4. L'hiver, le bac ne doit pas être enlisé dans la neige ou gelé au sol.



AIDE-MÉMOIRE
(Matières acceptées)



RÉSIDUS ALIMENTAIRES
- Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés
- Coquilles d'œufs
- Produits laitiers
- Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- Filtres à café, sachets de thé

RÉSIDUS VERTS
- Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS
- Boîtes à pizza
- Assiettes de carton
- Essuie-tout et mouchoirs
- Papiers et cartons souillés

AUTRES MATIÈRES
- Cheveux, poils, plumes
- Nourriture pour animaux
- Déjections et litières d'animaux (paille, maïs, copeaux, argile...)

Tous les sacs en plastique, qu'ils soient compostables, biodégradables ou oxobiodégradables, sont REFUSÉS dans le bac brun.



CONTENANTS / EMBALLAGES
Faits de papier, carton, verre, plastique ou métal
- Contenants de produit d'entetien ménager
- Emballages, pots et conserves de produit alimentaire
- Boîtes de carton
- Assiettes et papier d'aluminium
- Emballages de mets préparés
- Boîte d'œufs
- Sac de papier, plastique et pellicule plastique

IMPRIMÉS
- Journaux et magazines
- Circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier et cahiers

BAC IMPACT MC

Besoin de plus d'informations? Consultez bacimpact.ca



- Couches
- Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires, etc.)
- Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer)
- Emballages et contenants en plastique compostables, dégradables, oxobiodégradables
- Ampoules (sauf fluocompactes)
- Ustensiles de plastiques, pailles
- Porcelaine, pyrex et vaisselle non récupérables



Toutes les matières mises au chemin pour les encombrants sont directement ENFOUIES sans être triées ni valorisées.

- Avant de placer des articles, assurez-vous qu'ils ne peuvent pas avoir une seconde vie (écocentres, ventes en ligne, dons, etc.).
- Déposez-les sur votre propriété, près de la rue, ils ne doivent pas entraver la circulation.
- Déposez-les en vrac, les sacs et les boîtes ne sont pas ramassés.

ENCOMBRANTS
Collecte en bordure de rue 4 fois/an
(voir calendrier et consignes sur le recto)

Matières ramassées
- Meubles
- Appareils électroménagers (sauf les appareils réfrigérants)
- Appareils électriques (aucun appareil électronique)
- Fournaises vides
- Réservoirs d'eau chaude
- Tapis
- Matelas et sommiers
- Fauteuils et divans
- Embarcations, spas/ piscines (coupés en morceaux)



ÉCOCENTRE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) TRIÉS (MAX DE 15 M³/ AN/ PAR ADRESSE)*
- Acier, fer, aluminium, cuivre et métal
- Bardeaux d'asphalte
- Béton, brique, pierre et ciment (max. 16 pi cube)
- Gypse et bois de construction
- Tapis, prélart et céramique
- Douche, bain, toilette, évier

*Frais excédentaires pour tout dépôt supplémentaire

MEUBLES ET APPAREILS
- Meubles de maison ou de jardin
- Matelas et sommier
- Appareils électroménagers
- Petits appareils électriques incluant TV et matériel informatique
- Pneus et jantes

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
- Peintures et solvants
- Contenants de peinture vides en métal
- Ampoules fluo compactes
- Piles et bonbonnes de propane
- Huiles usées dans un petit contenant (5 gallons max)
- Pesticides et aérosols

MATIÈRES RECYCLABLES
- Boîtes de carton (défaites)
- Papier, contenants de verre, de plastique ou de métal

RÉSIDUS VERTS
- Branches et bûches (max 24 po de diamètre), feuilles, arbres de Noël

ÉCOCENTRE
1111, chemin Pierre-Péladeau
Sainte-Adèle

INFORMATIONS :
450-229-2921, poste 8310

SAINTE ADÈLE